

Blanchette

Bibliothèque Maison de l'Orient



139761

A Monsieur Salomon Persech
membre de l'Institut, qui a présidé
tout ce qui a rapport à l'histoire de
l'Institut général, honneur de l'Institut
de son collègue de l'Académie

Paris, le 12 mai 1925

A. de Beauchamp

LES
ÉCOLES EXTÉRIEURES
DE LA SORBONNE AU XVIII^e SIÈCLE

ET LA

SALLE DES DISTRIBUTIONS DU CONCOURS GÉNÉRAL

Paris de l'École France

Au moment où, après une longue interruption, les concours généraux de l'Université, supprimés pour la seconde fois (ils l'avaient déjà été de 1793 à 1801), vont recommencer à exciter l'émulation de la jeunesse studieuse, il m'a semblé qu'il n'était pas sans intérêt, pour ceux qui, comme les membres de cette Société, font leur étude du Paris d'autrefois, de rechercher quel emplacement occupait au juste et quel aspect pouvait présenter, les jours de grande solennité, cette fameuse salle des écoles extérieures de la Sorbonne où, avant la Révolution, avaient lieu les distributions de ce même concours général que vient de rétablir M. Léon Bérard.

Les écoles extérieures de la Sorbonne, construites au xv^e siècle, mais remaniées dans leur partie la plus méridionale, en même temps que la Sorbonne de Richelieu, vers 1642, étaient situées sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui le pâté de maisons borné par la rue Champollion (anciennement rue des Maçons), la place et la rue de la Sorbonne. Bien qu'il n'en subsiste plus rien actuellement, on peut du moins s'en faire une idée d'après plusieurs documents précieux que je suis heureux de pouvoir signaler. Ce sont d'abord deux extraits du plan Turgot et du plan Verniquet, l'un de la première moitié du xviii^e siècle et l'autre de la fin de ce même siècle. Le premier nous donne la silhouette qu'offraient dans leur ensemble les divers bâtiments avec cours composant ces écoles, et le second leurs emplacements respectifs. Enfin mon troisième document

est une estampe, paraissant avoir été prise au XVIII^e siècle, qui représente la place de la Sorbonne à cette époque. Tandis qu'au fond s'élève l'église bâtie par Richelieu, à gauche nous apercevons en bordure de la place, et reliée aux bâtiments de la vieille Sorbonne par un mur percé d'une porte haute, la façade méridionale de la grande salle qui fait l'objet de cette étude.

Nous savons donc, grâce à ces trois documents, non seulement où se trouvait au juste la grande salle des écoles extérieures de la Sorbonne, mais quel aspect elle présentait sur un de ses côtés; il ne nous reste plus maintenant qu'à en connaître l'intérieur. Or, cela nous est facile. En 1760, un rhétoricien du collège de Beauvais, qui, l'année précédente, avait assisté, comme lauréat, à la distribution des prix, et qui fut plus tard, sous Louis XVI, géographe du roi et membre de l'Académie des sciences, Jean-Nicolas Buache, avait eu l'heureuse idée de dessiner, tant en hauteur qu'en longueur et en largeur, le plan de la salle et d'accompagner ce plan d'une explication écrite des plus détaillées et des plus instructives. Ce plan et cette explication sont, par bonheur, conservés à la bibliothèque de l'Institut, à la fin du volume coté 4 N 13², et c'est là que j'ai eu la bonne fortune de les découvrir il y a une dizaine d'années lorsque je commençais mes recherches sur l'histoire de la vieille institution universitaire récemment disparue. Grâce à la très obligeante autorisation du sympathique conservateur de ce riche dépôt public, qui était alors M. Alfred Rebelliau, je fis aussitôt photographier le précieux plan et copiai l'explication qui l'accompagnait¹. « La salle des écoles extérieures de la Sorbonne », nous apprend Buache, « a deux entrées, l'une au midi du côté de la place, et l'autre à l'occident, du côté de la rue de la Sorbonne. »

a l'entrée

En entrant par la place, où est la principale porte, le Parlement se met vis-à-vis la chaire de l'orateur, le premier président à la tête. Les gens du Roy sont à la droite de la chaire. Quand le Châtelet y vient, il se met à la gauche. M. le Recteur est placé près et à la droite de la chaire, et le tribunal de l'Université à la suite, des deux côtés de la chaire, de la manière qui est désignée sur le plan.

1. Il existe une reproduction de ce plan, accrochée au mur au Secrétariat de l'Académie, à la Sorbonne.

Les composants des classes supérieures sont placés sur des gradins qui règnent tout du long de la salle, en face de l'orateur ou aux deux côtés de lad. salle, sur des bancs qui se trouvent placés dans l'embrasement des croisées, et les sept rangs de gradins de la tribune sont pour les composants des classes inférieures.

La décoration de cette salle, qui a ... pieds de long sur ... pieds de large et sur ... pieds de hauteur, consiste en deux rangs de très belles tentures de tapisserie posés l'un sur l'autre. Le premier est une belle verdure, l'autre une tenture à personnages représentant quelques histoires de la fable. La chaire de l'orateur est décorée d'un riche tapis de velours cramoisy, brodé et relevé en bosses d'or. Le tambour de lad. chaire est garni de pentes pareilles au tapis.

M. le Recteur est assis à côté de la chaire, à droite, sur un fauteuil de velours cramoisy, garni en galons et franges d'or, et sur l'appuy de l'estrade devant lui est un grand tapis de velours cramoisy avec deux rangs de larges galons d'or.

Le tribunal de l'Université, qui se trouve placé sur l'estrade aux deux côtés de la chaire, est assis sur des chaises de velours cramoisy avec galons d'or, et sur les appuis devant eux sont de très beaux tapis de Perse. Tout le parterre de la salle est couvert de tapis de pied de Turquie sur lesquels sont :

1^o Au-dessous de la chaire est une estrade de la hauteur d'une marche, où est une table couverte d'un tapis de velours cramoisy et sur laquelle sont les prix et les couronnes;

2^o Une enceinte formée de quarante-deux fauteuils de velours cramoisy galonnés d'or, où sont Messieurs du Parlement;

3^o Derrière ce premier rang en est un autre de chaises de velours, aussi galonnées en or, pour supplément aux places de Messieurs du Parlement, etc. Autour de lad. enceinte ou carré de fauteuils sont des rangs de chaises et des bancs couverts de tapis pour les membres de toutes les académies et autres personnes invitées.

Lorsque le corps du Parlement, celui de l'Université et les aspirants aux prix sont entrés, les portes, qui sont gardées par des Suisses de la maison du Roy, sont ouvertes, et on laisse entrer ceux qui se présentent, à qui l'on donne des chaises à mesure, jusqu'à ce que toutes les places soient remplies, ce qui fait un total de près de 2,000 personnes. Alors on referme les portes; les fanfares placées sous la tribune, et qui ont donné à l'entrée du Parlement, donnent encore jusqu'à ce que l'orateur soit monté en chaire. Le discours, qui est latin, étant fini, les fanfares recommencent.

M. le Recteur descend ensuite de sa place au gradin où est la table des prix. Après qu'on a adjugé le prix d'éloquence latine, fondé en faveur d'un maître ès arts, M. le Greffier de l'Université nomme ceux des étudiants qui ont gagné les prix de composition. M. le Recteur

les leur distribue au son des fanfares et aux applaudissemens de l'assemblée, à l'exception du premier prix d'amplification latine en rhétorique; celui qui l'a remporté est présenté à M. le Premier Président par M. le Syndic, accompagné de M. le Recteur portant le prix; M. le Premier Président le couronne et l'embrasse.

Telles étaient, d'après le rhétoricien Buache, qui y avait assisté comme lauréat, les distributions de prix du concours général de l'ancienne Université, et tel était l'aspect de cette grande salle des écoles extérieures qui leur servait de cadre. Il nous reste maintenant à ajouter à la description qu'on vient de lire quelques explications.

D'abord on a été sans doute frappé du rôle si important joué par le Parlement dans la cérémonie. C'était en effet sous les auspices de la première magistrature du royaume que le concours général entre les dix collèges de Paris avait été établi en 1747. Le testament du chanoine Legendre, qui en avait été l'origine indirecte, avait entraîné un long procès entre les héritiers de cet ecclésiastique et l'Université, procès que le Parlement avait enfin terminé en instituant par son arrêt le concours en question. Et c'est en reconnaissance de cette heureuse intervention de la cour souveraine que, tous les ans, le recteur de l'Université ne manquait pas d'inviter les membres de celle-ci à la distribution solennelle des écoles extérieures de la Sorbonne, où, comme nous l'avons déjà vu, des places d'honneur leur étaient réservées, et où le premier président avait le privilège de couronner de ses mains l'élève ayant remporté en rhétorique le premier prix d'amplification latine, appelé à cause de cela prix d'honneur.

Il arriva cependant une année où le Parlement ne put, à son grand regret, honorer de sa présence la grande solennité scolaire. Ce fut en 1753, au moment de l'exil de ses membres à Pontoise. Privée ainsi de la présence des vénérables magistrats à sa cérémonie, l'Université, pour leur donner une marque apparente de son fidèle et reconnaissant attachement, fit laisser vides, ainsi que nous l'apprend la *Gazette de France*, les fauteuils qui leur étaient ordinairement réservés.

Une autre observation qui, je crois, a, elle aussi, son intérêt est relative à l'orateur. Celui-ci était choisi parmi les professeurs d'humanités des dix collèges, soit parmi ceux de philosophie, soit surtout parmi ceux de rhétorique. Très peu de ces

discours nous ont été conservés, mais on voit par ceux qui nous restent que ce n'étaient pas les premiers venus qui en étaient chargés. Ils exprimaient d'ailleurs en religion et en philosophie les opinions gallicanes de l'Université, car il est assez piquant d'entendre ces représentants de l'*Alma Mater* faire tour à tour le procès des jésuites et celui des philosophes encyclopédistes. Est-il besoin d'ajouter que ces discours d'apparat étaient débités en latin, qui était alors la langue officielle de l'Université?

Buache, à la suite de la description, donne la liste des prix d'honneur antérieurs à 1760. Parmi ces triomphateurs des grandes luttes scolaires de la Sorbonne, nous relevons quelques noms depuis bien connus dans la littérature, tels que ceux de Thomas, l'auteur des *Éloges* (1749), du poète Delille (1755) et du critique La Harpe (1756 et 1757). Dans les années suivantes, plusieurs noms retentirent encore sous les voûtes de la grande salle des écoles extérieures qui devaient plus tard être célèbres non seulement dans l'enseignement et dans la littérature, mais dans les carrières scientifiques ou même dans la politique. Parmi les lauréats auxquels nous faisons ainsi allusion, nous pourrions citer André Chénier, Dorat, Lavoisier, Camille Desmoulins, Hérault de Séchelles et Maximilien de Robespierre, ce dernier en 1772 pour un prix de thème latin en troisième, et en 1775 en rhétorique pour deux prix en vers latins et en version latine.

On a vu que le service d'ordre était assuré par les gardes suisses de la maison du roi, le service devait d'ailleurs être très facile à faire, les distributions se passant en général de la façon la plus régulière et la plus pacifique. Et pourtant, bien qu'il s'agisse des meilleurs élèves de l'Université, ces têtes d'adolescents, surtout aux approches de la Révolution, étaient parfois très vives et très insubordonnées.

Quand on parcourt les palmarès de ces distributions dont la série complète, tantôt imprimée, tantôt manuscrite, existe à la bibliothèque de l'Université à la Sorbonne, on voit avec étonnement qu'en 1784, sur les cinq facultés de rhétorique, deux seulement figurent sur les palmarès. C'est qu'à la composition d'amplification française, faite, selon l'usage, dans l'ancienne église et cloître des Mathurins, les concurrents, mécontents d'avoir eu pour sujet l'éloge de Rollin, avaient refusé de

composer, brisé les bancs, sonné les cloches, et fait un tel vacarme qu'il avait fallu lever la séance et interrompre pour cette année-là les compositions de rhétorique. De plus, le conseil de l'Université avait décidé que l'argent réservé pour l'achat des prix qui ne seraient pas distribués en 1784 serait employé à la réparation des dégâts. C'est ce que nous explique la lacune que l'on constate dans le palmarès, fait unique, ajoutons-le, dans l'histoire du concours général.

Toutefois, cette émeute d'écoliers n'était rien en comparaison de celle qui devait avoir lieu à la distribution de 1792, à l'occasion du prix d'honneur remporté par un élève du collège d'Harcourt, J.-L. Burnouf, bien connu depuis comme un de nos plus savants latinistes et hellénistes; cette terrible émeute avait eu pour témoin oculaire un des amis de celui-ci, qui l'a racontée en ces termes :

Quand arriva ce jour (3 août 1792), si impatiemment attendu par ceux qui espéraient être récompensés de leur persévérance dans le travail, on vit ces prétendus amis de la liberté, ou plutôt ces amis de la paresse, se présenter à l'entrée de la salle de la Sorbonne, où devait se faire la distribution des prix. A peine introduits dans cette salle, ils firent entendre des cris injurieux et menaçants contre les élèves des autres collèges qui s'étaient refusés à suivre la ligne de conduite qu'ils avaient voulu leur tracer; mais les cris ne suffisaient pas encore... Quelques-uns, munis d'un long bâton, au bout duquel ils avaient placé une éponge trempée dans de l'encre, s'introduisirent dans la galerie qui entourait cette salle et promènèrent cette éponge sur les inscriptions indiquant le nom de chaque collège. Les collèges d'Harcourt et de Navarre eurent les premiers cet honneur.

Cet acte, qui n'était autre que le prélude d'actions plus blâmables encore, fut accueilli d'un côté par de grands éclats de rire et, d'un autre, par des cris d'indignation. On remarquait, à la tête de ceux qui s'en étaient rendus coupables, leur chef ordinaire, un jeune homme qui, depuis, crut sans doute pouvoir faire oublier cette faute de sa jeunesse en prenant parti pour le gouvernement de la Restauration avec la même ardeur qu'il avait mise à soutenir les idées révolutionnaires. C'était Martainville, qui fut rédacteur du *Drapeau blanc*...

Les mêmes cris qui, au moment de l'ouverture de la salle, avaient été poussés par une partie des élèves, se renouvelèrent du même côté lors de l'entrée des officiers de l'Université et des membres de la municipalité, ayant à leur tête le maire Pétion... (Celui-ci), surpris ... d'un bruit aussi inaccoutumé dans une pareille circonstance,

s'élança sur la chaise qui lui avait été préparée et réclama par ses gestes un silence qu'il eut bien de la peine à obtenir. Il parvint enfin à adresser à tous les élèves indistinctement une allocution dans laquelle il les engagea à la modération et au calme : ce fut inutilement...

Enfin, après le discours d'usage, arriva le moment de proclamer les noms des lauréats. Le premier nom fut celui de Jean-Louis Burnouf, qui fut accueilli par les vifs applaudissements d'une grande partie des assistants ; mais, aussitôt ce nom prononcé, et au moment où l'officier de l'Université, chargé de la proclamation, se disposait à nommer le collègue dont Burnouf était élève, sa voix fut couverte par les cris de ceux qui avaient décidé que le nom du collègue ne serait pas prononcé. Toutes les instances, soit des membres de l'Université, soit de la municipalité, pour ramener le silence, furent inutiles ; à chaque nouvelle nomination, toujours les mêmes cris...

La cérémonie terminée, les élèves du collège d'Harcourt, qui avaient particulièrement à redouter de la part de leurs adversaires quelques actes de violence... à cause du prix d'honneur que venait de remporter leur camarade et ami, s'empressèrent de l'entourer, et, à la sortie de la salle, ils se pressèrent à ses côtés et l'accompagnèrent jusqu'au collègue, dédaignant de répondre aux grossières injures qui leur étaient prodiguées.

C'était du reste la dernière fois que la célèbre solennité scolaire avait pour théâtre la grande salle qui a fait le principal objet de cette étude. L'année suivante, elle aura lieu dans la salle même des Jacobins, puis elle ne tardera pas à être supprimée en même temps que les collèges et la vieille Université.

Il est vrai qu'au début du Consulat, le concours général sera rétabli par Frochot. Les distributions auront lieu alors d'abord dans l'ancienne église de l'Oratoire, d'où elles seront transférées en 1805 au Panthéon, en 1809 à l'Institut, en 1822 à la Sorbonne, redevenue le chef-lieu de l'Université, enfin, à partir de 1890, dans le grand amphithéâtre de la nouvelle Sorbonne.

Quant à la grande salle où avaient eu lieu, jusqu'en 1792, les distributions, elle a suivi, après la suppression de la vieille Université en 1793, le sort de l'antique Sorbonne dont les écoles extérieures continuaient à dépendre. Or, on sait que la vénérable construction de Richelieu, appropriée en 1794 en école normale, est devenue en 1801 le Musée des Arts, et que ses nombreuses dépendances ont servi à abriter des familles de

peintres et de sculpteurs, et cela jusqu'en 1821, époque où la Sorbonne, rendue à ses destinées premières, est redevenue, comme nous l'avons déjà dit, le chef-lieu de l'Université.

C'est alors que les écoles extérieures, n'ayant plus d'utilité, furent séparées de la construction principale et louées par le gouvernement d'alors à divers industriels. Finalement, nous apprend Octave Gréard dans les *Adieux à la vieille Sorbonne*, elles étaient occupées par l'imprimerie du journal *l'Univers* lorsque en 1861, elles furent vendues et démolies pour faire place à l'immeuble où se trouve aujourd'hui un magasin de produits chimiques. Il ne reste plus désormais des anciennes écoles que la partie qui est à l'angle de la place Sorbonne et de la rue Champollion.

DE BEAUCHESNE.

Extrait des *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Île-de-France*, tome XLIX.